



CHANGEMENT DU LOGICIEL DE GESTION CRÉDIT D'ENGAGEMENT DE CHF 200'000.-



Une partie importante de l'activité administrative de la Commune s'articule autour du logiciel Larix, un logiciel qui permet notamment de gérer les finances communales (budgets, comptabilité, facturations, taxes) et les informations relatives aux habitants ou aux bâtiments. Toutefois, la poursuite de l'exploitation de ce programme informatique au-delà de l'année 2026 nous amènerait à faire face à plusieurs écueils. En effet, son fournisseur a cessé tout développement et n'assurera plus de support passé cette échéance. Il ne sera donc plus possible de répondre aux nouvelles exigences cantonales ou aux nouveaux besoins des citoyens liés à la digitalisation.

Un appel d'offres public a donc été réalisé en collaboration avec la Commune de Lens afin de trouver un successeur à Larix. L'adjudication aura lieu au mois de décembre et les divers préparatifs à la migration, qui devrait intervenir dans la première moitié de 2027, s'étaleront sur toute l'année 2026.

La mise en place de ce nouveau logiciel permettra à la Commune d'aborder l'avenir avec sérénité en disposant d'un outil actuel, évolutif et adapté aux exigences à venir.

Le Conseil communal demande à l'Assemblée primaire d'approuver le crédit d'engagement de 200'000 francs.

Icogne, le 21 novembre 2025

L'Administration communale

